

Compte rendu du Conseil Municipal du 19 novembre 2010

Présents: Mmes Grammontin et Quenot , Mrs Conques, Crabé, Laulhé et Monbeigt.

Excusés : Mme Bordaïsko ,Mrs Plaà et Pons

Gérard Plaà a donné procuration à Claudine Quenot

Secrétaire de séance: Nadia Grammontin

Début de séance : 20h35

Ordre du jour:

1. **Vote indemnité des percepteurs**
2. **Désignation du délégué communautaire et du suppléant**
3. **Désignation des représentants au syndicat intercommunal**
4. **Point sur les projets « ancienne école » et salle communale**
5. **Questions diverses**

1. Vote indemnité des percepteurs

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire l'indemnité qui sera répartie au prorata de leur présence entre le percepteur et son successeur.

2. Désignation du délégué communautaire et du suppléant

La commune sera représentée à la communauté de communes de Lacq par un délégué et un suppléant.

Déléguée titulaire : Nadia Grammontin

Délégué suppléant : Philippe Crabé

Proposition adoptée par : 6 voix pour et 1 abstention

Jean Monbeigt a tenu à rappeler ses craintes devant notre adhésion à la C. C. Lacq compte tenu de l'expérience dans la C. C. Lagor et de sa gestion de la voirie si défavorable pour notre commune.

3. Désignation des représentants au syndicat intercommunal

La commune sera représentée au syndicat intercommunal de Lagor par deux délégués, Nadia Grammontin et Philippe Crabé.

Proposition adoptée par : 6 voix pour et 1 abstention

4. Projets salle communale et logement

Nous attendons la proposition de date de rencontre que doit nous faire Olivier Chevalley. Nous y inviterons Jean François Cordier.

Philippe Crabé a informé Jean François Cordier de notre intention. Il est d'accord pour y participer. Cette rencontre aura lieu à la mairie.

Pour la salle des fêtes, Séverine Tardieu doit nous envoyer le contrat et va venir prochainement pour commencer son travail. Elle avait un gros chantier à terminer pour la fin novembre.

5. Questions diverses.

- **Désignation d'un délégué à la distribution d'informations de la C. C. Lacq**

La communauté de communes de Lacq souhaite que l'on désigne une personne pour distribuer les informations sur notre commune. Une rémunération et une indemnisation des déplacements sont prévues.

Le conseil propose que Jocelyne VIGNAU soit désignée.

Accord à l'unanimité

- **TNT**

Le passage à la TNT va obliger les familles à s'équiper de nouveaux matériels pour recevoir la télévision. Le conseil est d'accord pour que l'on informe sur la possibilité d'obtenir certaines aides.

- **Défibrillateurs**

Nadia Grammontin rappelle que la CC Lagor a décidé d'installer des défibrillateurs et de payer la formation de 5 personnes dans chaque commune.

Nous devons communiquer les noms des personnes qui souhaitent être formées pour le vendredi 26 novembre.

Fin de la séance : 19 h 40

La secrétaire de séance : Philippe Crabé